

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.967
2 septembre 2004

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT SOIXANTE-SEPTIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève
le jeudi 2 septembre 2004, à 10 h 20

Président: M. Mya THAN (Myanmar)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 967^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Tout d'abord, permettez-moi de souhaiter une cordiale bienvenue à l'Ambassadeur Itzhak Levanon, qui a récemment pris ses fonctions de représentant permanent d'Israël à la Conférence du désarmement. Je saisis cette occasion pour l'assurer de notre coopération et de notre appui dans ses nouvelles fonctions.

Permettez-moi également de souhaiter la bienvenue parmi nous aux boursiers de 2004 du Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement, qui assistent à notre séance plénière ce matin. Je suis convaincu qu'ils retireront beaucoup de leur passage ici, notamment des exposés qui leur seront faits sur les divers aspects des travaux de la Conférence. Je leur souhaite un séjour fructueux à Genève.

Aujourd'hui, nous allons faire nos adieux à deux de nos distingués collègues, l'Ambassadrice de Malaisie, M^{me} Rajmah Hussain, et l'Ambassadeur du Kazakhstan, M. Nurlan Danenov, dont la mission de représentants permanents de leurs pays respectifs à la Conférence du désarmement arrive à son terme.

Nous connaissons tous les éminents talents de diplomate de l'Ambassadrice Rajmah Hussain et le professionnalisme dont elle a fait preuve chaque fois qu'elle a exposé le point de vue de son pays devant la Conférence du désarmement et d'autres instances spécialisées dans le désarmement. Alors qu'elle présidait la Conférence, nous avons pu apprécier en toutes circonstances son attachement au règlement des questions en suspens dont la Conférence est saisie et au lancement de travaux de fond. L'Ambassadrice Rajmah Hussain restera également dans nos mémoires comme un défenseur farouche de l'amélioration des méthodes de travail de la Conférence.

L'Ambassadeur Nurlan Danenov est arrivé à la Conférence en 1999, année au cours de laquelle le Kazakhstan a été admis à la qualité de membre. Il a représenté son gouvernement avec une autorité et des talents de diplomate remarquables. Nous n'oublierons pas son engagement sans faille en faveur de l'idée d'instaurer des zones exemptes d'armes nucléaires, ainsi que les déclarations dans lesquelles il a rendu compte avec éloquence à la Conférence de la mise en œuvre de cette idée et de mesures de confiance en Asie centrale.

Au nom de la Conférence du désarmement et à titre personnel, je tiens à adresser à l'Ambassadrice Rajmah Hussain et à l'Ambassadeur Nurlan Danenov, ainsi qu'à leurs familles, tous mes vœux de succès et de bonheur.

Sont inscrits sur la liste des orateurs le représentant de l'Argentine, M. Marcelo Valle Fonrouge, l'Ambassadeur d'Israël, M. Itzhak Levanon, l'Ambassadrice de Malaisie, M^{me} Rajmah Hussain et l'Ambassadeur du Kazakhstan, M. Nurlan Danenov. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Argentine, M. Valle Fonrouge.

M. VALLE FONROUGE (Argentine) (traduit de l'espagnol): Tout d'abord, Monsieur le Président, permettez-moi de vous remercier de vous être adressé à moi en employant le titre d'Ambassadeur, un titre que je n'ai pas encore gagné, mais, bien entendu, je vous remercie de

(M. Valle Fonrouge, Argentine)

cette prédiction. Avant toute autre chose, ma délégation tient à vous remercier de la façon dont vous présidez nos activités.

Il y a maintenant quatre ans, l'Assemblée générale des Nations Unies a souligné le rôle primordial de la Conférence du désarmement dans la négociation d'un traité sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Nous ne doutons pas que la création d'un organe subsidiaire de la Conférence chargé de cette question contribuera largement à l'instauration de la confiance, qui est un préalable indispensable à la stabilité et à la sécurité dans ce milieu.

L'Argentine est convaincue que, dès lors qu'elle entreprendra des négociations, la Conférence du désarmement devra s'attacher à élaborer un traité visant à l'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires. La volonté politique exprimée par les États-Unis à l'appui de telles négociations et le fait que ce point de l'ordre du jour a, plus que tout autre, recueilli le soutien de la part des États membres de la Conférence nous laissent espérer une approbation rapide d'un programme de travail.

Nous sommes intéressés par les contributions techniques concernant les méthodes de vérification. L'Argentine est favorable à l'adoption de dispositions relatives à la vérification basées sur une approche ciblée, conçue pour établir un niveau acceptable de vérification sans imposer aux États qui en font l'objet des dépenses inutiles.

L'Argentine considère qu'il existe des instances spécifiques pour examiner la proposition d'ouverture de négociations multilatérales sur l'interdiction de la vente et de l'exportation de mines persistantes. En tant qu'État partie à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production, et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, elle est favorable à l'application universelle de cet instrument, sans distinction entre mines persistantes et mines dotées de systèmes d'autodésactivation. L'Argentine appuie l'idée d'élaborer un instrument juridiquement contraignant sur les mines antivéhicule dans le contexte de la Convention sur certaines armes classiques. Ces deux propositions, concernant la négociation d'un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles et des négociations sur les mines, sont particulièrement encourageantes et nous poussent à redoubler d'efforts pour faire sortir cette instance multilatérale de l'impasse dans laquelle elle se trouve afin qu'elle puisse s'acquitter de son mandat de négociation.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de l'Argentine, M. Marcelo Valle Fonrouge, de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur d'Israël, M. Itzhak Levanon.

M. LEVANON (Israël) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je m'exprime devant cette auguste instance, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je suis convaincu que sous votre conduite le rapport de la Conférence du désarmement à l'Assemblée générale des Nations Unies sera adopté sans difficultés, et que vous ferez preuve de diligence dans la conduite des travaux de la Conférence durant l'intersession.

Permettez-moi de vous dire tout le plaisir que j'éprouve à assister, dans cette salle, à ma première séance plénière. J'ai hâte de participer activement aux travaux de cette instance.

(M. Levanon, Israël)

Monsieur le Président, je tiens à vous assurer de l'appui et de la coopération sans faille de ma délégation aux efforts que vous entreprendrez. Permettez-moi de vous faire part, à vous-même et, par votre intermédiaire, aux présidents sortant et entrant, l'Ambassadeur des Pays-Bas, M. Chris Sanders, et l'Ambassadeur du Maroc, M. Omar Hilale, de mon intention de demeurer totalement disponible pour travailler en étroite coopération avec vous et avec tous mes collègues, et de commencer à travailler dès que possible sur les questions pertinentes.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur d'Israël, M. Itzhak Levanon, de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice de Malaisie, M^{me} Rajmah Hussain.

M^{me} RAJMAH (Malaisie) (traduit de l'anglais): Puisque les séances de la Conférence du désarmement de cette année touchent à leur fin et puisqu'il est prévu que je quitte mon poste en octobre au terme de ma mission à Genève, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir donné la parole pour me permettre de faire ma déclaration d'adieu à la Conférence.

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence et de vous dire que la Malaisie se félicite de voir le Myanmar, pays membre de l'ANASE et du Groupe des 21, présider cette instance. Ayant moi-même présidé la Conférence cette année, je connais les efforts que vous faites dans l'espoir de voir la Conférence progresser quelque peu dans ses travaux après une inactivité prolongée de huit ans. Mon expérience à la présidence de la Conférence, en février et mars dernier, m'a conduite à constater, comme d'autres avant et après moi, que la durée de la présidence est probablement trop courte pour permettre à un même président d'assurer le suivi complet d'une proposition. Mais ce n'est pas seulement une question de temps. Le fait est que l'aboutissement de toute proposition ou de toute négociation dans le contexte de la Conférence échappe largement au contrôle de la présidence quelle qu'elle soit, car dans le domaine complexe qu'est le désarmement tout progrès tangible est tributaire, qu'on le veuille ou non, du climat politique et de sécurité sur le plan international. Ce n'est donc pas par manque d'efforts de la part de ses anciens présidents que la Conférence du désarmement n'a pas été en mesure d'avancer dans ses travaux de fond. Le fait est que la «volonté politique» de certains des principaux États membres, si difficile à obtenir et nécessaire pour faire des progrès, tarde à venir.

Alors que je réfléchis aux jours qu'il me reste à passer au poste d'Ambassadrice de Malaisie à la Conférence du désarmement, je me souviens comment je suis venue à me pencher sur la question essentielle du désarmement et de la paix et de la sécurité internationales. C'est en 1982 que je suis entrée pour la première fois dans cette imposante salle de conseil, non en tant qu'ambassadrice auprès de la Conférence du désarmement, mais en tant que boursière. J'ai été la première jeune diplomate malaisienne à bénéficier d'une bourse dans le cadre du Programme de bourses d'études des Nations Unies en matière de désarmement, et je tiens à remercier l'ONU de cette expérience enrichissante. En 1982, alors que je me familiarisais avec les questions de désarmement dans un climat de guerre froide, j'étais loin d'imaginer que je deviendrais un jour Ambassadrice de Malaisie à la Conférence du désarmement et que je présiderais cette instance, premier diplomate malaisien à le faire depuis l'admission de la Malaisie, en août 1999. C'est donc par une étrange coïncidence que, alors que je m'apprête à faire mes adieux à la Conférence du désarmement, j'ai la possibilité d'accueillir, avec les autres ambassadeurs ici présents,

les nouveaux boursiers du Programme des Nations Unies qui se sont joints à nous aujourd'hui dans cette salle et parmi lesquels se trouve un Malaisien. Je leur souhaite donc une très chaleureuse bienvenue et je forme le vœu qu'eux aussi aient un jour la possibilité d'exercer les fonctions d'ambassadeur de leur pays à la Conférence et même de présider l'instance.

Je dois avouer aux boursiers que si le Programme de bourses d'études des Nations Unies m'a permis d'acquérir mes premières notions de désarmement, ma véritable formation au désarmement est arrivée beaucoup plus tard, à savoir lors de mon voyage à Hiroshima et Nagasaki, en août 2002, où j'étais invitée en ma qualité d'Ambassadrice à la Conférence à participer aux cérémonies commémoratives du bombardement de ces deux villes à l'arme atomique en 1945. C'est à Hiroshima et Nagasaki que je me suis retrouvée face à la réalité saisissante et aux effets dévastateurs d'une guerre nucléaire, alors que je m'entretenais avec des survivants de ces bombardements, connus sous le nom de *Hibakushas*, et que j'ai vu de mes propres yeux les images de la souffrance humaine conservées dans les musées, des images qui me hantent encore aujourd'hui. Il est en effet terrible de constater que l'impact des bombes a été tel que l'ombre d'un homme assis sur une marche de pierre a été gravée à tout jamais et exposée dans les musées pour que chacun puisse la voir, des dizaines d'années plus tard. C'est à Hiroshima et Nagasaki que j'ai réellement compris qu'en tant qu'Ambassadrice à la Conférence du désarmement je devais apporter ma contribution, aussi modeste soit-elle, pour que le monde ne revive jamais pareille tragédie.

Le Mouvement des pays non alignés, que la Malaisie a actuellement l'honneur de présider, apporte également sa contribution à la survie de l'humanité en faisant du désarmement nucléaire une priorité absolue. Les maires d'Hiroshima et de Nagasaki n'ont pas tardé à reconnaître l'impact que des visites pouvaient avoir, et ils ont gracieusement invité les Ambassadeurs à la Conférence du désarmement à venir voir de leurs propres yeux les horreurs d'une guerre nucléaire. Il serait à mon avis dommage que les Ambassadeurs ne répondent pas à cette invitation et ne connaissent pas les émotions que j'ai moi-même eues. Je me félicite de ce que, grâce à la générosité du Gouvernement japonais, les boursiers du Programme auront la possibilité de se rendre à Hiroshima et Nagasaki. Je voudrais dire à ces jeunes diplomates qu'ils profitent de l'expérience qui deviendra la base de leur futur travail dans le désarmement.

Alors que je m'apprête à prendre congé de vous, je voudrais remercier le Secrétaire général de la Conférence du désarmement, M. Sergei Ordzhonikidze, le Secrétaire général adjoint, M. Enrique Román-Morey, ainsi que les autres membres du secrétariat de la Conférence du désarmement, les interprètes et les collaborateurs, pour leur appui et leur coopération de tous les instants durant ma présidence. À mes chers collègues de la Conférence du désarmement, en particulier aux autres membres du Groupe des 21, je tiens à dire merci pour leur amitié et leur coopération, et comme beaucoup le disent dans cette salle, je dirai que la Conférence du désarmement – en dépit de l'absence de progrès sur un programme de travail ces dernières années – est encore le meilleur cercle de la ville. J'espère sincèrement que le temps viendra – le plus tôt sera le mieux – où la Conférence remplira son rôle d'instance multilatérale unique de négociation sur le désarmement et qu'elle apportera sa contribution à la survie de l'humanité. Depuis mon nouveau lieu d'affectation, où je continuerai à m'occuper de questions de désarmement, quoique dans une perspective différente, je suivrai l'évolution de la Conférence dans les prochaines années.

(M^{me} Rajmah, Malaisie)

En conclusion, je voudrais adresser mes meilleurs vœux à toutes les personnes ici présentes et les remercier de leur attention. Je vous remercie, Monsieur le Président, et vous souhaite bonne chance pour les dernières semaines de votre présidence. Je vous félicite de l'intérêt et du dévouement dont vous faites preuve dans la défense de la noble cause du désarmement.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadrice de Malaisie, M^{me} Rajmah Hussain, de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Kazakhstan, M. Nurlan Danenov.

M. DANENOV (Kazakhstan) (traduit du russe): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous dire que j'apprécie les efforts que vous faites en tant que Président de la Conférence du désarmement et de vous assurer que ma délégation fera le maximum pour vous aider à faire progresser les travaux de l'instance. En outre, je vous remercie pour les paroles aimables que vous m'avez adressées.

Mon mandat de représentant permanent à la Conférence du désarmement prendra fin, dans le courant de la prochaine intersession, car je suis appelé à de nouvelles fonctions. C'est pourquoi j'aimerais aujourd'hui vous faire part de quelques considérations sur les travaux de cette instance, en me fondant sur mes expériences.

Cinq années exactement se sont écoulées depuis que le Kazakhstan est devenu membre à part entière de la Conférence du désarmement. À notre grand regret, la Conférence a été incapable d'adopter entre-temps un programme de travail. Le mandat unique de la Conférence, seule instance multilatérale de négociation sur le désarmement, et le potentiel considérable de cette instance sont demeurés inexploités pendant une période prolongée, en dépit des menaces grandissantes qui pèsent sur la sécurité internationale. Les raisons de cette situation paradoxale sont bien connues de chacun. Nous sommes profondément convaincus que, dans la lutte contre les nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité aux niveaux national et international, des efforts politiques appropriés et coordonnés sont nécessaires. Comme l'a déclaré ici même il y a deux ans le Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan, M. K. Tokaev, «une nouvelle vision politique s'avère ... nécessaire pour combattre les menaces inédites de ce siècle. Force est de constater qu'il n'y a pas d'autre voie que celle de la coopération et de la bonne volonté. Aux nouvelles menaces il faut opposer des formes d'action nouvelles et plus efficaces de la part de la communauté mondiale».

À notre sens, la volonté politique de coopérer et de parvenir à des compromis dans le but de lutter efficacement contre les menaces inédites fait actuellement défaut, ce qui nous empêche de surmonter la présente situation. Par ailleurs, comme mes collègues l'ont déjà souligné maintes fois, l'incapacité prolongée de la Conférence à s'acquitter de son véritable mandat et l'absence de véritables négociations risquent d'entraîner la marginalisation de cette instance dans le contexte du désarmement. C'est pourquoi nous devons porter un regard critique sur la situation actuelle et utiliser de façon responsable cette instance importante et son potentiel intellectuel pour résoudre les grands problèmes de désarmement.

(M. Danenov, Kazakhstan)

Récemment, un certain nombre de propositions et d'initiatives ont été présentées dans le but de permettre à la Conférence d'adopter un programme de travail. Mais en raison des divergences d'intérêts et de priorités entre les pays, ces propositions et initiatives n'ont pas été adoptées. À notre avis, l'initiative des cinq Ambassadeurs, que nous appuyons totalement, continue d'offrir, à l'heure actuelle, la solution la mieux équilibrée et la plus solide pour commencer des travaux de fond.

Pour ce qui est des priorités, le Kazakhstan est favorable à l'ouverture dès que possible de négociations sur des traités interdisant la production de matières fissiles et visant la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Nous sommes persuadés que ces deux accords sont essentiels à la sécurité internationale et devraient être négociés en parallèle. Le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes de destruction massive sont deux objectifs essentiels.

Le monde qui nous entoure est plus sage et dynamique que notre instance. Mes collègues ont évoqué ce sujet maintes fois, et je pense que personne n'a de doute sur ce point. Malgré la quasi-inactivité de la Conférence du désarmement, les cinq dernières années ont été marquées par quelques progrès, voire par un certain succès dans le domaine du désarmement multilatéral. La mise en œuvre effective de la Convention d'Ottawa, l'adoption du cinquième Protocole annexé à la Convention sur certaines armes classiques et les mesures visant, entre autres, à limiter la prolifération des armes légères montrent que la communauté internationale avance peu à peu dans la voie du désarmement.

Le Kazakhstan attache une grande importance aux questions relatives à la limitation des armements, au désarmement et à la non-prolifération. Nous pensons que la prolifération des armes de destruction massive constitue une des principales menaces à la sécurité internationale, et c'est pourquoi nous avons toujours affirmé que les régimes existants de non-prolifération devaient être renforcés. Nous accordons une grande valeur au partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive, établi par le G-8 au sommet de Kananaskis, et au plan d'action pour la non-prolifération, adopté en juin dernier à Sea Island. Ce sont là deux prises de positions importantes de la part de ce groupe de pays développés en faveur de la non-prolifération. Le Kazakhstan appuie sans réserve la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU concernant la non-prolifération des armes de destruction massive. Nous sommes convaincus que, dans le contexte des menaces qui pèsent actuellement sur la sécurité internationale, tous les pays doivent prendre des mesures visant à empêcher les terroristes d'avoir accès à des armes de destruction massive et à leurs composants.

Pour sa part, le Kazakhstan, outre ce qu'il a déjà fait pour contribuer sur le fond au renforcement de la sécurité internationale et au processus de désarmement nucléaire depuis son admission à la qualité de membre de la Conférence du désarmement – efforts qui sont bien connus de la communauté internationale –, a pris des mesures concrètes pour renforcer le régime de non-prolifération. En particulier, outre le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, nous avons ratifié la Convention sur les armes chimiques, nous avons signé un protocole additionnel à l'accord de garanties généralisées conclu avec l'AIEA, nous sommes devenus membres du Groupe des fournisseurs nucléaires, et la procédure interne a été mise en route en vue de notre adhésion à la Convention sur les armes biologiques ou à toxines. Des négociations sont en cours dans le but de permettre au Kazakhstan d'adhérer au Régime

(M. Danenov, Kazakhstan)

de contrôle de la technologie des missiles. Nous participons activement au processus de création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale. Notre gouvernement étudie actuellement la possibilité d'adhérer au Comité Zanger, au Groupe australien et à l'Arrangement de Wassenaar. Je souhaite également vous faire savoir que le Kazakhstan, avec l'appui et le concours actifs de la Russie, de la Chine, de l'Inde, du Pakistan, de la Turquie, de la République islamique d'Iran et d'un certain nombre d'autres États, met en œuvre avec succès l'initiative présentée à l'Assemblée générale des Nations Unies en 1992 par le Président N. Nazarbaev concernant la tenue d'une conférence sur la coopération et les mesures de confiance en Asie. Le premier sommet consacré à cette question a eu lieu en juin 2002 à Almaty. Les efforts destinés à parvenir à un accord sur un des documents de base de la Conférence ont pratiquement abouti. Il s'agit d'une liste de mesures de confiance qui reflète les principes et les mesures visant au renforcement de la confiance et de la sécurité sur le continent asiatique. Je pense que les membres de la Conférence du désarmement seront d'accord pour dire que, sans un renforcement de la confiance, il est difficile de parler de résultats concrets dans le domaine du désarmement.

Je crois que les mesures que je viens d'énumérer illustrent avec éloquence l'approche responsable adoptée par le Kazakhstan en matière de désarmement. Le Kazakhstan a toujours poursuivi les objectifs qu'il s'était fixés, car il est profondément convaincu que, si chaque État – et j'insiste sur ce point: chaque État – adopte des mesures internes visant à renforcer le régime de non-prolifération, le monde deviendra beaucoup plus sûr.

En conclusion, je voudrais remercier tous mes collègues pour leur aimable coopération et leur amitié. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de la Conférence, M. Sergei Ordzhonikidze, et le Secrétaire général adjoint, M. Enrique Román-Morey, pour leurs conseils, leur professionnalisme et leur dévouement à la cause du désarmement. Je suis convaincu que le potentiel intellectuel des membres de la Conférence et leur sens aigu des responsabilités constituent une garantie fiable du renouvellement de cette instance.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur du Kazakhstan, M. Nurlan Danenov, de sa déclaration d'adieu et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

La liste des orateurs est épuisée. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

Nos travaux sont terminés pour aujourd'hui, du moins en ce qui concerne notre séance plénière officielle. Toutefois, dans 10 minutes, j'ouvrirai une séance plénière informelle au cours de laquelle nous poursuivrons l'examen du projet de rapport annuel. Comme toujours, cette séance sera ouverte uniquement aux États membres et aux observateurs de la Conférence.

La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le mardi 7 septembre 2004, à 11 heures. Au cours de cette séance plénière, j'ai l'intention d'officialiser l'accord qui sera intervenu à titre provisoire sur le texte du rapport annuel et de soumettre ce rapport à l'adoption de la Conférence.

La séance est levée à 10 h 45.
